

Compte – Rendu du CA du 21 mars 2023

Membres présents :

Urara MITSUNAGA, Sandrine GOUJON, Christian LEMAIRE, Benoit LEDOUX, Sylvain LECAMP, Vincent SIMONINI, Pauline ROCROY, Charles DESFRANCOIS, Olivier RAGOT, Sandra CHIRK.

Excusées: Aline KALKSZTEIN

Invité: Jérémie pour les points 2 et 3.

En bleu les actions à prévoir

1. Projets PSF FFME 2023:

Discussion sur les deux projets PSF que nous pourrions présenter.

Il est décidé de faire un projet sur les actions auprès des ados du quartier Noyer Doré (3 associations) pour notamment leur encadrement et la possibilité d'une réduction d'adhésion pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire au club. Alex et Vincent préparent une demande, Charles leur transmet les demandes déjà faites précédemment et Christian le cadre FFME.

L'autre projet sera centré autour de la team Montagne créée cette année pour demander notamment du matériel de sorties (crampons, piolets, ARVA...). Benoit et Thierry sont notamment sollicités pour cette demande, également avec des éléments de modèle/cadrage venant de Charles et Christian.

Le budget de ces demandes doit être d'au moins 1500 € en justifiant éventuellement de cofinancement. Les demandes doivent être faites via la plateforme Le Compte Asso.

2. Renouvellement partiel des voies lors des vacances de printemps (avec Jérémie) :

Suite à la proposition de Benoit de renouveler les voies des couloirs 2 à 19 pendant les vacances de printemps, il est projeté le planning suivant :

- Démontage des voies 5b et plus, lavage des prises, le samedi 22 avril après-midi (en parallèle avec les cours 16-18 d'Alex et suppression possible du cours perfectionnement) et les soirs de 18h à 20h des 24, 25, 27 et 28 avril (séance autonomes de 20h à 22h ces jours là et certains après-midis avec des initiation ados Noyer Doré).
- Fin du démontage/lavage le samedi 29 toute la journée.
- Remontage par les deux ouvreurs (sur corde) du 2 au 4 mai de 9h à 20h (séance autonomes de 20h à 22h).

Benoit et la comm. SAE s'occupent de mettre en place cette opération. Devis en attente de validation. Charles s'occupe de prévenir les clubs de GR que les ouvreurs feront du bruit du 2 au 4 mai

Après discussion, il est décidé de conserver pendant un temps la deuxième voie de vitesse, en utilisant quand même son couloir de droite et celui de la voie de gauche pour y mettre une ou deux voies qui ne gênent pas la vitesse. Cela permettra d'encourager à une pratique plus régulière des voies de vitesse.

3. Décision concernant l'accès aux séances autonomes de jeunes (avec Jérémie) :

Suite à plusieurs demandes issues de jeunes de l'équipe compétition (ou non) pour l'accès à des séances autonomes ou familles (sans leur parent), on discute du cadrage possible. Pour la séances autonomes/familles du samedi après-midi, cela pose un problème de responsabilité des RS et cela ne parait pas souhaitable, tant qu'il n'y aura pas un encadrant sur cette séance (à voir pour l'an

prochain). Pour les autres séances autonomes des soirs de la semaine, cela ne correspond pas vraiment à la demande. On s'accorde pour dire qu'un prérequis pourrait être le passeport orange complet, garantissant un degré d'autonomie complète. La question de l'âge minimum n'est pas tranchée (14/16 ans ?).

Il est donc décidé d'en rester là pour cette saison et de voir pour la saison prochaine si la séance du samedi après-midi pourrait être également encadrée par un moniteur et permettre ainsi l'accès à des mineurs. A statuer par le prochain CA.

4. Bilan comptable 2022 et budget prévisionnel 2023 :

Christian présente le compte de résultat 2022. Il est, pour la première fois, très légèrement déficitaire (-1258 €) mais moins que le prévisionnel initial (-4000 €).

Ce compte de résultat définitif devra être approuvé lors de l'AG.

Christian présente aussi le budget prévisionnel 2023 prévu équilibré et qui tient compte des demandes financières faites par les commissions. Il s'établit à environ 150 k€, avec des cotisations inchangées et une légère augmentation prévue des membres (adultes).

Ce budget 2023 et le montant inchangé des cotisations devra être approuvé lors de l'AG.

5. Point sur le bilan moral général et celui des commissions :

Faute de temps, les bilans des commissions ne sont pas discutés en séance. Ils seront mis en ligne pour que les membres du CA puissent éventuellement faire des commentaires dessus d'ici le 30 mars.

Charles présente rapidement les documents pour l'AG (convocation, mail, appel à candidature au CA) qui doivent être envoyés rapidement (fait le 22/03) et le bilan moral global et les perspectives. Le document sera également mis en ligne pour des remarques éventuelles d'ici le 30 mars, avant envoi à tous les membres.

6. Renouvellement du CA et du bureau :

On fait un tour de table pour savoir quelles les personnes qui comptent se représenter au CA et/ou poursuivre leurs fonctions :

- Vincent, Sylvain, Aline, Christian, Charles et Pauline se représentent et souhaitent poursuivre, au moins à court terme.
- Sandrine et Benoit ne se représentent pas mais Benoit souhaite rester encore actif au sein de commissions.
- Urara, Olivier et Sandra ne sont pas encore décidé(e)s.

Le futur bureau pourrait donc être inchangé mais il faudra remplacer *a priori* au moins deux personnes et quelques noms sont évoqués pour tâcher de les motiver : Léo, Yuan, Thibault, Arnaud, Armand, Jonathan, Morgane, Antoine et Alix, Christophe Chabas... Il est demandé à tous d'en parler autour d'eux pour susciter des candidatures.

7. Questions diverses:

Faute de temps, on ne peut aborder toutes les questions diverses mais on voit rapidement :

- Le cas des enfants que n'arrivent pas à participer pleinement aux cours du fait de problèmes psychologiques. Si les cas sont toujours particuliers, il faudrait peut-être prévoir une clause du règlement intérieur qui prévoit d'arrêter l'adhésion et les cours, sur proposition de l'encadrant, avec remboursement au prorata de la saison. A voir avec le prochain CA, avant la prochaine saison.
- Journée des mini-champions du dimanche 14 mai (9h-17h): le club y participera si on peut avoir le mur mobile de la ligue et Alex sera alors disponible pour encadrer mais il faudra faire appel à deux ou trois bénévoles en plus.



• Prise en charge de la licence des parents non grimpeurs volontaires pour la formation de juge (bloc et/ou diff.) sous réserve qu'ils puissent participer à 2/3 compétitions dans l'année => vote à l'unanimité du CA.